

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19-0029664

MB 20283

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 01930

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

LAYALI BOUATHIN

Date de naissance :

25/11/148

Adresse :

Residence attaslamour. Rue 7 N° 44

EL OULEFT

Tél. : 05 22 90 97 61

Total des frais engagés : 709,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Asmae MEZIATI
Médecine Générale
274, Lotissement Haj Fatah
Lissasla - Casablanca
Tél. : 05 22 93 29 99

 MUPRAS

06 FEV 2020

ACCUEIL

Date de consultation : 12/11/2019

Nom et prénom du malade : Mme Nalika (Ayad) Age: 60

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Vertige

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

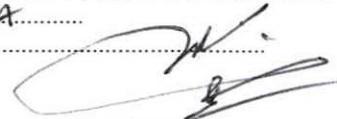
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 21/11/2020

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant la facture
12/11/19	C		200.000 Dhs	DR. ASMAE ELIZATI MEDICINE GENERALE 12/11/19

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ARMACIE RESIDENCE ANNAM OUFALA GUEBRAOUI <i>Docteur en Pharmacie</i> <i>Residence Annam - Oufala</i> <i>05 22 89 43 09 - Casablanca</i>	02/11/19	Siham CHEURACH <i>Docteur</i> <i>Reside</i> <i>Tel: 05 22 89 43 09</i> PHARMACIE 509,20 <i>Docteur</i> <i>Résidence</i> <i>05 22 89 43 09</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

PPV 28,80
LOT
PER
Asmae MEZIATI

Medecine Générale

raphie

PPV 28,80
LOT
PER

PPV 28,80
LOT
PER

ISOPHARIN
Newflex Cooling
95,00 DH

51,00

4950

28,80

28,80
ص 9 = 259,10

24,50

24,50

24,50

Tanganil® 500 mg
تاجانيل® 500 ملغ
30 comprimés - قرص 30
VTE: MA - PPV: 51DH00

728860
Barcode
118001 183340

الدكتورة أسماء المزيات
العام
ط بالص
Lot: 190485
A consommer
préférence avant le: 07/2022
PPC: 79,50 dh

Casablanca, le 12/11/2018

me
Malika Rayan

1 - Yangant 600
mg α 3/1



2) - Dignedex 500
mg α 3/1

PHARMACIE RESIDENCE ANNAM
4, Résidence Haj Fateh - Lisasfa - Casablanca
Tél: 05 22 89 43 09

3) - Vitamix 500
mg α 3/1

α 2000
28,80

Dr. Asmae MEZIAT
Medecine Générale
274, Lotissement Haj Fateh
Lisasfa - Casablanca
Tél: 05 22 93 29 63

274. مجموعة الحاج فاتح (قرب سوق الحاج فاتح) - نيسان
4, Résidence Haj Fateh - Lisasfa - Casablanca
Tél: 05 22 89 43 09
GSM: 06 61 62 22 61
الهاتف: Tél.: 05 22 93 29 63

SV
Ninflex 200g
jepp x2/1
abp

Dr. Asmae MEZIATI
Médecine Générale
274, Lotissement Haj Fateh
Lissasta - Casablanca
Tél: 05 22 93 24 63

PHARMACIE
RÉSIDENCE ANNAIM
Smaïm GUERTAOUI
Docteur en Pharmacie
4, Résidence Annaïm - Oulfa
Tél: 05 22 89 43 09 - Casablanca